

Appadorecramany

Cote de référence FR ANOM COL H 3906/b
Code de communication zone générique = FM, zone cote = H3906/n° matricule de 1° catégorie/b
Condamné en 1884
Envoyé en Obock et Guyane française
N° matricule 5 / 24936 / 6414

Informations

Transporté (1e catégorie à Obock n°5 puis en Guyane n°24936, puis libéré 4e catégorie 1e section n°6414)

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).